

## Dictée de la Francofête 2016

Titre : Quand la réalité nous rattrape<sup>1</sup>...

La sonnerie qu'avait entendue<sup>2</sup> Tom n'est nulle<sup>3</sup> autre que le son retentissant des sirènes de police, ce que confirment<sup>4</sup> les gyrophares de la voiture de patrouille allumés<sup>5</sup>. Deux patrouilleurs, témoins de la fuite du jeune homme, le mettent immédiatement en état d'arrestation. Après la mise en garde d'usage, les policiers lui lisent ses droits, incluant celui de consulter un avocat. Abasourdi<sup>6</sup>, Tom décide de collaborer avec eux.

Au poste, les agents constatent que Tom n'en est pas<sup>7</sup> à son premier délit : ce dernier est en probation pour des actes similaires. Les policiers l'informent qu'il sera détenu pour la nuit et que, le lendemain, il sera conduit devant le juge. Tom est alors soumis<sup>8</sup> à la procédure d'écrou<sup>9</sup> avant l'incarcération. Ensuite, il est emmené<sup>10</sup> à sa cellule.

Tôt le matin, un géôlier<sup>11</sup> lui fournit<sup>12</sup> un déjeuner<sup>13</sup> et lui annonce qu'un enquêteur le rencontrera incessamment<sup>14</sup>. La gorge de Tom se resserre<sup>15</sup>...

L'enquêteur présente les faits à Tom en ces<sup>16</sup> mots : « Le *modus operandi*<sup>17</sup> revient dans chacun de vos dossiers ; les empreintes<sup>18</sup> digitales prélevées dans la salle mécanique du cégep<sup>19</sup> correspondent à vos crêtes papillaires<sup>20</sup> ; de plus, le gardien de sécurité vous a formellement<sup>21</sup> reconnu lors d'une séance d'identification.»

Démasqué, Tom avoue tout : il vendait des plans de salles mécaniques<sup>22</sup> à des propriétaires industriels étrangers<sup>23</sup>. Tom se voit ainsi accusé d'espionnage industriel. Il est libéré avec une citation à comparaître<sup>24</sup> : il devra se soumettre au bertillonnage<sup>25</sup>, soit à la prise d'empreintes<sup>18</sup> digitales et de photos<sup>26</sup>.

La cause de Tom sera entendue au palais de justice<sup>27</sup> en mai<sup>28</sup> 2016. Il est à la recherche d'un procureur souhaitant défendre un crime plutôt rarissime au Canada. (282 mots)

**Texte rédigé par Nathalie Frigon, département de Techniques policières**

## Commentaires

---

1. rattrape                      Contrairement au mot *trappe*, les verbes *attraper* et *rattraper* ne prennent qu'un seul **-p**.
  
2. avait entendue              Le participe passé *entendu* est employé avec l'auxiliaire avoir; il doit alors s'accorder avec le CD seulement si ce dernier est placé avant le verbe. Tom avait entendu quoi? *qu'*, ayant pour référent *la sonnerie*, donc l'accord se fait au féminin singulier (*entendue*).
  
3. nulle autre                    Dans la locution *nulle autre*, l'adjectif indéfini *nul* s'accorde avec le mot que l'adjectif *autre* détermine. Ici, comme nous retrouvons un verbe d'état (*est*), la locution *nulle autre* joue le rôle d'un attribut du sujet *sonnerie*. (C'est la *sonnerie* qui n'est *nulle* autre que...).
  
4. confirment                    L'inversion du sujet est une cause d'erreurs fréquente à surveiller. Il faut se souvenir de toujours se poser les bonnes questions... Qu'est-ce qui fait l'action de confirmer? Ce sont les gyrophares qui *confirment*, donc l'accord se fait à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.
  
5. allumés                        Le participe adjectif s'accorde avec le mot qu'il qualifie. Dans le contexte, ce sont les gyrophares qui sont *allumés*, et non la voiture. D'ailleurs, pour une voiture, on dirait plutôt qu'elle est *en marche*...
  
6. abasourdi                      La finale des participes passés en **-i** et en **-u** est souvent source d'erreurs. Pour savoir s'il faut ajouter un **-s** ou un **-t** à la forme «neutre» (masc. sing.) avant de faire l'accord, il s'agit tout simplement de mettre le mot au féminin; abasourdi donnerait abasourdie au féminin, donc nullement besoin d'un **-s** ou d'un **-t**.
  
7. n'en est pas                    Les adverbes de négation s'utilisent par paires (*ne...pas*; *ne...jamais*, *ne... personne*, etc.). Habituellement, l'adverbe *ne* se place devant le verbe (*n'est...pas*); dans la phrase, comme le pronom *en* se place aussi devant le verbe, on doit alors lui donner priorité tout en lui joignant la négation.
  
8. soumis                         Le verbe «soumettre» s'écrit avec un seul **-m**; de plus comme ce participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde avec le sujet *Tom*, il doit être au masculin singulier. Au féminin, on aurait «soumise», donc le **-s** doit être conservé au masculin singulier.
  
9. procédure d'écrou            *Écrouer* quelqu'un signifie *l'emprisonner*. La *procédure d'écrou* désigne le protocole des étapes réglementaires lors de l'emprisonnement d'un individu.
  
10. emmené                        *Emmener* signifie «mener avec soi du lieu où l'on est vers un autre lieu»; *amener* serait plus simplement «conduire quelqu'un vers un endroit ou vers une personne».

11. geôlier Un *geôlier* ou une *geôlière* (dont les lettres **–eô** se prononcent **o**), sont des termes de niveau littéraire qui désignent des gardiens de prison. À ne pas confondre avec *joailler* ou *joaillère*, qui sont des personnes « dont la profession est de créer des bijoux et d'en faire le commerce ».
12. fournit Le verbe *fournir* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, au présent de l'indicatif, finit par **–t**.
13. déjeuner Si *jeûner* prend un accent circonflexe en orthographe traditionnelle, *déjeuner* n'en prend pas! Il est à noter qu'en orthographe rectifiée (1990), *jeuner* perd son accent...
14. incessamment Les adverbes en **–ment** dérivent tous d'adjectifs (ou de participes passés) et sont formés à partir de ces derniers. Pour les adjectifs qui se terminent en **–ant** ou **–ent** au masculin, on forme l'adverbe en remplaçant **–ant** par **–amment** et **–ent** par **–emment**. Ainsi, on conservera le **–a** d'*incessant* auquel on joindra la finale de l'adverbe.
15. resserre Attention : il ne s'agit pas, ici, du verbe *resservir* (verbe du 2<sup>e</sup> groupe, fait *ressert* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier), mais bien du verbe **resserrer** (verbe du 1<sup>er</sup> groupe, 3<sup>e</sup> personne du singulier).
16. ces Pour distinguer les homophones *ses* et *ces*, on doit se demander si on fait allusion aux mots de l'enquêteur (possessif, *ses*) ou à ceux qui sont cités textuellement par la suite et qui appellent un déterminant démonstratif (*ces* mots-*là*). Dans le contexte, la deuxième explication semble la plus logique.
17. modus operandi Cette expression latine, qui signifie « manière d'opérer » est très fréquemment utilisée dans le contexte policier, entre autres.
18. empreintes La prononciation du nom *empreinte* (digitale) ressemble beaucoup à celle du verbe *emprunte* (de l'argent); il faut donc s'assurer de bien les distinguer, et ce, autant à l'oral qu'à l'écrit!
19. cégep Le nom commun *cégep*, acronyme formé à partir des initiales de *Collège d'enseignement général et professionnel*, ne prend généralement pas la majuscule lorsqu'il désigne un lieu.
20. papillaires De la même famille que le mot *papille* (« petite éminence à la surface d'une muqueuse »), les *crêtes papillaires* désignent les reliefs des empreintes digitales. À noter que, bien que le mot s'écrive avec deux **–l**, on doit prononcer « lère » et non « yère ».
21. formellement Les adverbes en **–ment** dérivent tous d'adjectifs (ou de participes passés) et sont formés à partir de ces derniers. Pour les adjectifs qui se terminent par une consonne au masculin, on forme l'adverbe en ajoutant **–ment** au féminin de l'adjectif (formel – formelle – formellement).

22. de salles mécaniques Le groupe nominal devrait prendre les marques du pluriel puisque, selon le sens de la phrase et du contexte, le déterminant *de* a une valeur de pluriel (Tom vend des plans de plusieurs salles mécaniques différentes).
23. étrangers Les noms masculins dont le féminin se termine par le son « ère » se terminent en **-er**.
24. comparaitre ou comparaître L'accent circonflexe sur le **-i** disparaît en orthographe rectifiée (1990). On accepte cependant les deux graphies...
25. bertillonnage Du nom de son inventeur Bertillon, le *bertillonnage* réfère à un système d'identification des criminels fondé principalement sur l'anthropométrie (mesuration du corps humain et de ses diverses parties).
26. d'empreintes digitales et de photos Comme on prend des empreintes digitales et des photos lors du bertillonnage, ces groupes nominaux prennent les marques du pluriel.
27. palais de justice Le lieu où se rassemblent les autorités chargées de l'administration de la justice ne prend pas de majuscules.
28. mai 2016 Les noms de mois s'écrivent avec une minuscule.

Note : Le mot qui suit un point-virgule ou un deux-points commence par une minuscule, à moins que ce ne soit une nouvelle phrase citée. Dans ce cas, la phrase commencera par une majuscule.

*Commentaires préparés par Maryse Saint-Pierre, animatrice linguistique au CARL*